

Sur l'axe des énergies

Située sur l'axe autoroutier nord – sud (A12), Châtel-St-Denis présente une situation géographique privilégiée, à 30 minutes maximum des grands centres voisins de Lausanne, Fribourg, Bulle et Vevey-Montreux. Chef-lieu du district de la Veveyse, sa dimension de petite ville permet un contact chaleureux, humain, évitant l'anonymat des grands centres urbains. Grâce à ses nombreux commerces et services, Châtel-St-Denis permet de bénéficier d'une offre d'infrastructures et de services de proximité.

Parmi les grands projets énergétiques, on peut relever la récente construction de la centrale de chauffage à bois qui alimente le Cycle d'Orientation de la Veveyse, la halle de sport triple, les immeubles de la Renardière et le futur lotissement de Montmoirin. Un contracting a été conclu avec l'entreprise Elektra Baselland (EBL). Il faut relever l'amélioration de l'isolation et le remplacement des vitrages de la piscine communale, l'achat d'une voiture à gaz pour le Service des bâtiments et également la mise en activité de la nouvelle déchetterie, à la Route de Palézieux. Châtel-St-Denis est aussi fière d'héberger sur son territoire la plus grande centrale photovoltaïque du Canton de Fribourg sur le toit de l'entreprise Swisspor (8000 m²), produisant annuellement 1'100'000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de plus de 300 ménages. Pour ce qui concerne la mobilité, le nouveau plan d'aménagement local prévoit de délester le centre-ville de son trafic en instaurant une zone de rencontre dans laquelle la vitesse de ce dernier sera limitée à 20 km/h, avec priorité aux piétons. La Ville s'engage aussi financièrement en octroyant une subvention à l'achat d'un vélo électrique.

Les projets phares de la politique énergétique

- Vision de la société à 4000 watts en 2030 (basée sur la société à 2000 watts en 2100) adoptée par le Conseil Communal en 2015 ;
- Chauffage à distance avec copeaux de bois. Son utilisation permet de substituer 800'000 l de mazout. Une centaine de bâtiments sont raccordés ;
- Turbinage de la Veveyse à Maudens, avec une production électrique de 740'000 kWh/an (besoins pour env. 200 ménages) ;
- Plan directeur des circulations en vigueur (2011), avec planification de tous les modes de déplacement ;
- Gestion globale du stationnement en place avec inventaire, règlement et contrôles.

En quelques chiffres

Commune : Châtel-Saint-Denis
Canton : Fribourg
Nombre d'habitants : 6449
Superficie: 47,9 km²
Internet : www.chatel-st-denis.ch

Première labellisation Cité de l'énergie :
..... 2008



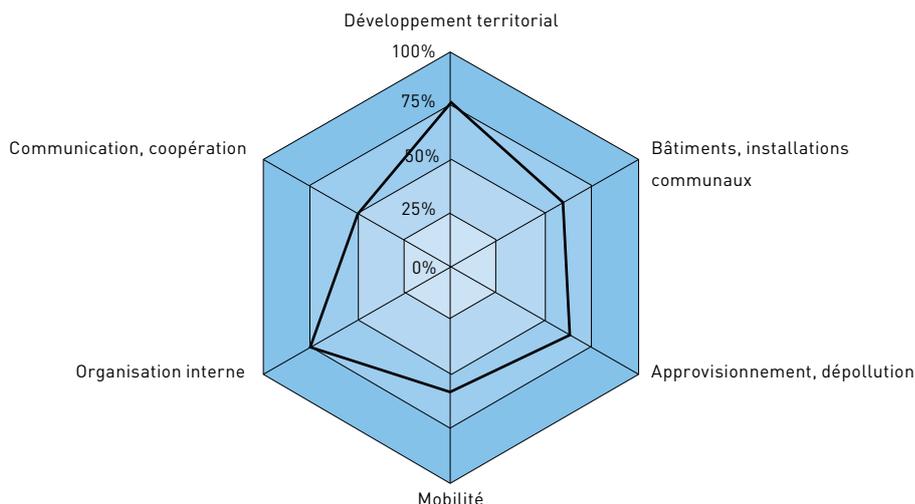


Une vision ambitieuse et nécessaire

« La vision de la commune de Châtel-St-Denis, qui se situe dans le sillage de celle du Canton, est la suivante : « Atteindre la société à 4'000 watts d'ici 2030 ». Si les conditions-cadres locales le permettent, la Ville souhaite en plus atteindre l'autonomie énergétique au même horizon. Dans ce sens, Châtel-St-Denis s'engage à coopérer pour réaliser et soutenir toute mesure visant la sobriété énergétique consistant à supprimer les gaspillages et les besoins superflus, l'efficacité énergétique qui stipule que la consommation d'énergie est minimisée pour un service rendu maximal, ainsi que la promotion des énergies renouvelables (photovoltaïque et turbinage de l'eau du réseau de distribution). »

*François Pilloud
Conseiller communal, Châtel-St-Denis*

Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

Châtel-St-Denis s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- Réaménagement du centre-ville en lien avec le déplacement de la gare (2017) ;
- Assainissement de l'éclairage public en LED ;
- Finalisation de la comptabilité énergétique et de la planification de rénovation des bâtiments communaux ;
- Éolienne à Teysachaux pouvant couvrir les besoins de 1000 ménages ;
- Turbinage de la Veveyse au Scex ;
- Pose de bornes de recharges pour véhicules électriques ;

- Densification du CAD bois, étude de géothermie de moyenne profondeur pour son alimentation, raccordement du quartier de Montmoirin.

Personne de contact à Châtel-St-Denis

Pascal Genoud, ingénieur de ville
T 021 948 22 13
pascal.genoud@chatel-st-denis.ch

Conseiller Cité de l'énergie

Michelle Monti, Signa-Terre SA,
T 022 715 25 80,
michelle.monti@signa-terre.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96
info@bio-eco.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/chatel-st-denis



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.